

OBER

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2007

I FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Le contrôle fiscal chez OBER portant sur les exercices 2003 à août 2006 s'est terminé durant l'exercice 2007. Il s'est traduit par la réinscription à l'actif des titres TRIBOIS pour une somme 571 973 euros ainsi que de la provision correspondante pour la même somme et d'une créance sur TRIBOIS pour la somme de 1 784 327 euros et de la provision correspondante pour la même somme. Cette créance a fait l'objet d'une cession au cours de l'exercice pour la somme de 1 euro.

II PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Société	Siège	RCS	% d'intérêts	% de contrôle
OBER	Longeville en Barrois (55)	RCS Bar le Duc B 382 745 404	Sté mère	Sté mère
MAROTTE	Saint Ouen (93)	RCS Bobigny B 582 122 214	100 %	100 %

III PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis selon les règles comptables françaises.

3.2 Méthode de consolidation

Toutes les méthodes préférentielles définies par le CRC 99-02 ont été appliquées. Marotte est consolidée par intégration globale. Les opérations intragroupe ont été éliminées.

3.3 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition positif de 2 254 K€ (correspondant à la différence constatée entre le prix d'acquisition et le montant des fonds propres retraités) a été affecté en intégralité au terrain de Marotte dont la valeur réelle était supérieure à la valeur inscrite au bilan au moment du rachat.

3.4 Immobilisation incorporelles

Fonds de commerce

Le fonds de commerce est inscrit dans les comptes pour 76 K€. Ce montant est jugé faible au regard de la valeur intrinsèque représentative des marques régulièrement déposées et renouvelées.

A titre indicatif, le montant de 76 K€ est justifié dans le procès verbal du conseil de surveillance du 22 septembre 1999 de la société OBER dans lequel il est précisé que cette somme était "représentative des marques acquises lors de la création de la société" en 1991 (reprise des fonds de commerce de cinq filiales d'Ober à la barre du Tribunal de Verdun). La valeur brute de ce fonds de commerce d'un montant de 305 K€ a été ramenée (par prudence) entre 1992 et 1995 à un montant net de 76 K€.

3.5 Immobilisations corporelles

Selon les règles définies par le règlement du CRC n° 2002-10, les actifs immobilisés doivent être décomposés en éléments séparés ayant des durées d'utilisation distinctes.

Ainsi, les immobilisations corporelles ont été décomposées en fonction de la durée d'utilisation de leurs principaux éléments.

Durée d'amortissement des immobilisations corporelles :

Dans le cadre de l'application du règlement du CRC n°2002-10, les immobilisations corporelles sont amorties suivant les durées d'utilité des biens acquis. Les durées d'utilités retenues sont les suivantes :

INSTALLATIONS TECHNIQUES

Chaudière, Transformateurs et distribution, Fluides et tuyauteries:	15
Compresseurs :	10

MATERIEL INDUSTRIEL et SERVICES GENERAUX

Ponts roulants, Presse :	20
Mécanique générale, Traitements de surfaces :	15
Matériel d'Usinage du bois :	12
Matériel de laboratoire, centre d'usinage :	10

La valeur brute des immobilisations correspond à leur valeur d'achat. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

Les immobilisations acquises en crédit bail sont inscrites à l'actif du bilan et amorties comme si la société en était propriétaire. La dette correspondante est inscrite au passif du bilan. L'application de cette règle est sans impacte, il n'y a aucun crédit bail en cours.

3.6 Immobilisations financières

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à la valeur d'utilité. La plus faible des deux valeurs est retenues au bilan, après, le cas échéant, constitution d'une provision pour dépréciation.

3.7 Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients sont comptabilisées à l'émission des factures. Ces dernières sont émises lors du transfert de propriété.

Les créances sont dépréciées (provisionnées) en fonction du retard pris dans le règlement et surtout en fonction de la cause de ce retard.

La décision de dépréciation est prise au cas par cas.

3.8 Evaluation des stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements, ainsi que les stocks de marchandises sont évalués au prix d'achat rendu usine.

Les stocks de placages qui ne tournent pas pendant une année sont provisionnés à 50 %.

Les produits non-conformes sont déclassés au cours des différentes étapes de fabrication. Les produits qui ne tournent pas sont sortis du stock lors des inventaires.

Les stocks de produits finis panneaux décoratifs et de parquets sont évalués au prix de revient.

Les produits intermédiaires et finis sont valorisés au prix de revient. Le prix de revient correspond au coût de fabrication. Il comprend les coûts matières et les coûts de transformation. Les coûts de transformation intègrent la main d'œuvre et les charges de l'usine.

3.9 Engagements pour indemnité de départ à la retraite

Les principales hypothèses actuarielles qui ont été utilisées pour l'évaluation de ces engagements envers le personnel sont :

- taux d'actualisation financier : 5,25%
- Age de départ à la retraite : 63 ans pour les cadres, 60 ans pour les non-cadres.
- Taux de progression annuelle des salaires : 2%

3.10 Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur les retraitements constatés dans les comptes consolidés ainsi que sur les différences temporaires existantes entre le résultat comptable et le résultat fiscal.

3.11 Subventions d'investissements

La société a retenu l'option d'incorporation des subventions d'investissement aux capitaux propres.

3.12 Frais de R&D

La société a opté pour la comptabilisation en charge des frais de R&D.

IV COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 Immobilisations incorporelles

	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT PROVISION	VALEUR NETTE
Concessions, brevets & droits similaires	118 117	57 272	60 845
Fonds commercial	76 225	30 490	45 745
Autres immobilisations incorporelles	232 600	223 301	9 299

Le fonds de commerce est inscrit dans les comptes pour 76 K€. Ce montant est jugé faible au regard de la valeur intrinsèque représentative des marques régulièrement déposées et renouvelées.

A titre indicatif, le montant de 76 K€ est justifié dans le procès verbal du conseil de surveillance du 22 septembre 1999 de la société OBER dans lequel il est précisé que cette somme était "représentative des marques acquises lors de la création de la société" en 1991 (reprise des fonds de commerce de cinq filiales d'Ober à la barre du Tribunal de Verdun). La valeur brute de ce fonds de commerce d'un montant de 305 K€ a été ramenée (par prudence) entre 1992 et 1995 à un montant net de 76 K€.

Le fonds de commerce est amorti, sur 5 ans, depuis le 1^{er} janvier 2006.

La majeure partie des autres immobilisations incorporelles correspond à des logiciels.

4.2 Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT PROVISION	VALEUR NETTE
Terrains	2 783 594	2 762	2 780 832
Constructions	4 858 703	3 293 308	1 565 395
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 355 932	4 415 166	1 940 050
Autres immobilisations corporelles	513 932	447 588	66 345
Immobilisations en cours	14 829	0	14 829
Avances & acomptes	3 321	0	3 321

La majeure partie des investissements est destinée à l'amélioration de l'outil de production (commande numérique) et à la rationalisation des dépenses d'énergie (chaudière).

4.3 Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT PROVISION	VALEUR NETTE
Autres participations	714 482	642 268	72 214
Prêts	270 688	0	270 688
Autres immobilisations financières	163 610	0	163 610

Les autres participations correspondent aux titres des filiales sans activité (Immober, Ober nv et Oberflex inc) détenues par OBER. Les titres d'oberflex inc (détenue à 100 %) sont entièrement provisionnés. La situation nette d'Immober (détenue à 100 %) est supérieure à la valeur des titres, Ober nv (détenue à 90,4 %) est en cours de liquidation amiable. Ces filiales n'ont pas été intégrées dans le périmètre de consolidation. Suite au contrôle fiscal intervenu chez Ober en 2006 2007 (cf 4.11 ci-dessous), les titres de l'ex-filiale en liquidation judiciaire Tribois (Côte d'Ivoire) ont été réinscrits à l'actif et à nouveau provisionnés pour la somme de 571 973 euros.

En milliers d'unités	part du capital détenu	Capitaux propres	Résultat au dernier exercice clos
OBER nv (au 31.12.2004)	90,4 %	43 K€	- 144 K€
IMMOBER	99,9%	13 K€	- 0 K€
TRIBOIS	NC	NC	NC

4.4 Stocks et encours

STOCKS	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT PROVISION	VALEUR NETTE
Matières premières, approvisionnements	2 724 861	234 571	2 490 290
En-cours de production de biens	417 389	0	417 389
Produits intermédiaires et finis	4 766 071	0	4 766 071
Marchandises	440 695	0	440 695

Le stock de matière première est principalement constitué de placages. Les produits intermédiaires et finis sont quasiment tous liés à des commandes clients.

4.5 Créances

CREANCES	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT PROVISION	VALEUR NETTE
Clients et comptes rattachés	2 770 507	630 092	2 140 415
IMPOT DIFFERE ACTIF	80 686		80 686
Autres créances	288 917	0	288 917

Toutes les créances ont une échéance inférieure à un an.

Le compte client est assuré en quasi-totalité.

La provision de 630 K€ (comptabilisé chez Ober à hauteur de 600 K€) est liée en quasi totalité à une créance sur un client en cours de liquidation judiciaire, elle a été constituée en 2003.

Impôt différé cf point 4.8 ci-dessous.

4.6 Capital social

Au 31 décembre 2007, le capital social se compose de 1 441 615 actions d'une valeur nominale de 1,43 €

Les fonds propres s'élèvent à 13 837 215 €.

4.7 Provisions

Les provisions, d'un montant de 387 058 €, correspondent à hauteur de 242 058 € aux provisions pour départ en retraite.

Le montant théorique calculé par l'actuaire est de 302 276 €. La différence entre cette somme et celle qui est inscrite au bilan (60 K€) correspond aux versements déjà effectués par Marotte auprès de la compagnie gère les indemnités de fin de carrière.

4.8 Impôt différé (actif et passif)

La prise en compte d'une imposition différée dans les comptes consolidés a eu les incidences suivantes.

Impôt différé actif : 80 686 € correspondant au retraitement de la charge d'impôt liée au provision pour départ en retraite

Impôt différé passif de 810 718 € correspondant à la charge théorique d'impôt constatée lors du

-retraitement des provisions règlementées (22 K€),

-retraitement des subventions d'investissement (37 K€),

-réévaluation de la valeur des terrains (751 K€),

4.9 Emprunts et dettes financières

	Total	1 an	2 à 5 ans	+5 ans
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	2 725 263	416 807	1 795 665	512 791
Emprunts & dettes financières divers	56 128	56 128	56 128	56 128

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit correspondent à la dette contractée pour l'achat de Marotte au taux fixe de 3.90% (solde au 31.12.2007 : 1,7 M€), à celle liée à l'acquisition d'un bâtiment par Marotte au taux fixe de 4.65% (solde au 31.12.2007 : 532 K€), à un nouvel emprunt au taux fixe de 4.67% contracté pour financer un investissement (solde au 31.12.2007 : 555 K€) et à une avance d'Oséo Anvar à hauteur de 56 K€.

L'emprunt de Marotte bénéficie d'une garantie par OBER.

4.10 Autres dettes

Autres dettes	739 652
---------------	---------

Les autres dettes correspondent, à hauteur de 356 K€ au solde du compte courant existant entre Marotte et Rougier (remboursable en 3 annuités à compter du 30 avril 2007), à des avoirs à établir à hauteur de 166 K€, à une créance d'une filiale en sommeil (90 K€).

4.11 Impôts sur les sociétés

La société OBER est passible de l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun. Suite aux conséquences du contrôle fiscal dont la société a fait l'objet en 2006 et début 2007, le report fiscal déficitaire a été apuré sur l'exercice 2006. Il en résulte donc une imposition rétroactive de la société OBER sur l'exercice 2006 de 308 073 € (comptabilisé en 2007). En 2007, IIS dû au titre de cet exercice s'élève à 641 985 €
Par ailleurs, le montant des redressements de TVA a été de 53 K€.

A ce jour, seule la partie du contrôle portant sur la taxe foncière reste en suspens. La société a conservé dans ses comptes une provision de 70 K€ comptabilisée en provisions pour risques et charges

La société MAROTTE est passible de l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun. La société bénéficiait d'un report fiscal déficitaire de 30 847 euros.

Le montant de l'impôt sur les sociétés dû pour l'exercice 2007 s'est élevé à 320 677 euros.

4.12 Résultat par action

2005 (hors Marotte) : 1,07 €
2006 (consolidé): 1,52 €
2007 (consolidé) : 2,13 €

4.13 Résultat exceptionnel

<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>	-
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	4 234 737
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>	28 762
<i>Reprises sur provisions & transferts de charges</i>	15 000
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 278 499
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>	-
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	77 363
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>	4 163 908
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>	145 000
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 386 271
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-107 773

Hormis les conséquences du contrôle fiscale (impact comptable négatif à hauteur de 53 K€), les principaux éléments composant le résultat exceptionnel sont :

Une charge de 24 K€ liée à un contrôle de l'Urssaf, la dotation aux provisions d'un montant de 70 K€ pour la partie du contrôle portant sur la taxe foncière et d'un montant de 75 K€ pour un procès intenté par un ex salarié devant le conseil des Prud'homme.

4.14 Effectif

Effectifs	Hommes	Femmes	Total
Cadres	36	9	45
Agents de maîtrise	7	2	9
Employés	10	22	32
Ouvriers	71	40	111
TOTAL	124	73	197

4.15 Tableau de flux de trésorerie

FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE

	GROUPE
Résultat net des sociétés intégrées	3 076 380
<u>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité:</u>	
*amortissements et provisions	330 555
*variation des impôts différés	-11 756
*plus value de cession, nettes d'impôt	0
Marge brute d'autofinancement des sociétés mises en équivalence	0
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0
variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	
Stocks	-1 642 764
Créances d'exploitation	-132 299
Dettes d'exploitation	1 953 260
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 572 269
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	
Acquisitions d'immobilisations	-1 317 800
cessions d'immobilisations	284 444
incidence des variations de périmètre	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 033 356
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-749 640
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	
augmentations de capital en numéraire	
Emission d'emprunts	600 000
Subventions reçues	61 882
Remboursements d'emprunts et compte courant	-408 134
Trésorerie passif marotte	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-495 892
VARIATION DE TRESORERIE	2 043 021
Trésorerie d'ouverture	4 708 139
Trésorerie de clôture	6 751 160

4.16 Variation des capitaux propres

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	01/01/2007	résultat n-1	dividendes versés	résultat groupe	subvention reçue	31/12/2007
Capital social	2 061 509					2 061 509
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 308 418					5 308 418
Réserve de consolidation	1 948 474	2 186 701	-749 640		5 373	3 390 908
Résultat de l'exercice	2 186 701	- 2 186 701		3 076 380		3 076 380
TOTAL (I)	11 505 102					13 837 215

4.17 Engagement hors bilan

Néant

4.18 Rémunération accordée aux cadres dirigeant dans le cadre des fonctions exercée au sein des entreprises contrôlées.

Néant

4.19 Evènements postérieurs

Néant